

PROFIL DE POSTE réf : 2022-37

INTITULE DU POSTE : Travailleur social

DIRECTION : Direction des services aux Habitants

SERVICE : Actions sociales

DEFINITION DU POSTE :

Mission :

- pour la Ville : assurer l'accompagnement global des bénéficiaires du RSA (convention avec le Conseil départemental)
- pour le CCAS : accueillir les habitants de la Ville dans le cadre de l'accueil inconditionnel et de l'accès aux droits

Activités principales :

- Accompagnement global des bénéficiaires du RSA :
à partir du cahier des charges "Ain-sertion Plus" du Conseil Départemental, être le référent unique d'une quarantaine de bénéficiaires isolés :
 - assurer l'accueil, l'information
 - préparer et élaborer le contrat d'engagement réciproque adapté à la situation et aux potentialités du bénéficiaire, travailler à son renouvellement, prévoir ses éventuelles modifications
 - assurer le suivi et la coordination des actions inscrites dans celui-ci, par un accompagnement soutenu du bénéficiaire jusqu'à sa sortie du dispositif RSA

L'accompagnement peut être individuel ou collectif, il s'inscrit dans un réseau partenarial

- Accueillir les habitants de la Ville dans le cadre de l'accueil inconditionnel et de l'accès aux droits :
 - recevoir toute personne exprimant à l'accueil de la Maison sociale une difficulté d'ordre social (dont l'aide alimentaire) et/ou aller à la rencontre de personnes, en situation particulière, « repérées » par des partenaires
 - écouter, analyser la situation, apporter un premier niveau d'information ou de réponse, voire une proposition d'orientation vers un interlocuteur expert
 - accompagner l'usager dans ses démarches d'accès aux droits, en lien avec les autres professionnels de la Maison sociale, les institutions et d'autres partenaires
 - recevoir l'usager sollicitant une élection de domicile au CCAS

L'accompagnement peut s'exercer de manière diverse, en fonction de l'autonomie de la personne (simple orientation, accompagnement physique ...)

- Être référent(e) et/ou participer à des actions, en lien avec la direction du CCAS

Savoirs :

- être titulaire du DE d'Assistant de Service Social (DEASS) ou DE de Conseiller en Économie Sociale et Familiale (DECESF)
- connaissance des différents dispositifs d'aide sociale et d'accès aux droits
- connaissance des différentes législations, du cadre et des obligations liées au secret professionnel
- maîtrise des techniques d'entretien (écoute active, reformulation, capacités d'analyse)

Savoirs Faire :

- élaboration de projets collectifs, animation de groupes d'habitants
- écrits professionnels (rapport sociaux, demandes d'aide financière)
- travail en équipe et avec les partenaires
- bienveillance, empathie, respect et tolérance

Cadre d'emplois : assistant socio-éducatif

Type de contrat : recrutement statutaire, une mise à disposition auprès du CCAS est prévue pour une quotité du temps de travail

Régime indemnitaire : niveau grade

Poste ouvrant droit à une NBI : oui (selon statut)

Temps de travail : temps complet

Date limite de candidature : 23/04/2022 prolongé jusqu'au 20/05/2022

Contact :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg en Bresse Cedex ou recrutement@bourgenbresse.fr

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Madame Cécile ENNAJI, Responsable Pôle Solidarités au 04 74 42 45 71 ou ennajic@bourgenbresse.fr